



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

La où la défense n'a plus la parole

Newsletter #15

ASF France

Novembre 2020

Les avancées :

Chères adhérentes, chers adhérents,

Lors de la dernière newsletter en août, nous vous présentions nos nouveaux projets. Depuis, beaucoup de choses ont bougé ! Voici les informations que vous devez connaître :



Dans le cadre du projet RECAJUD au Cameroun :

- **2 premières sessions de formation** ont eu lieu à Yaoundé (20-21 octobre) et à Douala (27-28 octobre).

- Participants : 40 acteurs de la chaîne pénale concernés par les conditions de détention et par la situation de vulnérabilité des femmes, des mineurs et des personnes LGBTI (avocats, magistrats, officiers de police judiciaire et greffiers).

- Objectif : aborder les normes nationales, régionales et internationales de protection des droits des personnes privées de liberté.

- Résultat : mettre en place de nouvelles pratiques plus respectueuses des droits des détenus, en particulier des personnes en situation de vulnérabilité, au sein des administrations pénitentiaires.

Dans le cadre du projet JUGE au Mali :

3 sessions de formation ont eu lieu à Bamako, Koulikoro et Gao auprès des leaders communautaires.

- Objectif : mobiliser un réseau de personnes favorables au changement et engagées pour le respect et la promotion des droits des femmes, ainsi que renforcer leurs capacités, poursuivre la sensibilisation dans leur environnement et intervenir dans des situations critiques de violences basées sur le genre (VBG) et de violences sexuelles liées au conflit (VSLC).

- Résultat : 46 personnes ont vu leurs capacités renforcées.

2 formations des responsables de projet de WILDAF et ASF Mali à Bamako et à Gao en septembre.

- Objectif : renforcer leurs connaissances dans l'utilisation des médias (notamment autour des enjeux et stratégies de communication sur les VBG/VSLC), l'usage des nouvelles technologies, le plaidoyer et les campagnes de sensibilisation.

- Résultat : 23 personnes ont pu bénéficier de cette formation.



Dans le cadre du projet MAJC au Cambodge :

- **2 émissions de radio de sensibilisation** aux droits des femmes et des jeunes filles ont été diffusées en direct à la Radio Nationale Battambang.

- **Une table ronde** s'est tenue le 9 septembre afin de discuter des risques pour les mineurs par rapport à la migration et à la traite des êtres humains. 16 personnes étaient présentes dont 11 femmes. Ces tables rondes sont animées par le Département Provincial des Affaires Féminines qui est notre partenaire sur le projet. C'était la 6ème table ronde, sur 7 prévues au total.

- **L'activité d'aide judiciaire** pour les femmes et les filles victimes de violences continue, grâce au soutien des deux avocats du projet, Me Pang Vuthy et Me Nith Niteyana.

ASF France lance sa campagne de dons !

Merci...

ASF France est heureuse de vous annoncer le lancement de sa campagne de dons annuelle ! Cette année, nous vous amènerons au plus près de nos bénéficiaires et partagerons avec vous nos avancées, leurs combats, leurs victoires. Découvrez tous leurs témoignages sur notre chaîne [Youtube](#).

En 2020, malgré la crise sanitaire qui nous frappe tous, ASF France a pu, grâce à ses soutiens et à ses experts-bénévoles engagés, poursuivre ses actions pour garantir l'État de droit partout où cela s'avère utile et nécessaire. Parce que c'est ensemble que nous irons au bout de nos combats, ensemble que nous ferons entendre les droits des plus vulnérables !

Sachez qu'ASF France est habilitée juridiquement et fiscalement à recevoir des legs, donations et assurances-vie, exonérés de droits de succession et de mutation. Retrouvez-nous dans le guide Legs et Donations 2021 en cliquant sur ce lien : [Guide Legs et Donations 2021](#)



JE FAIS UN DON

C'est grâce à votre soutien et votre générosité qu'ASF France et ses partenaires locaux peuvent poursuivre leurs actions à travers le monde. Depuis 2018, 84 femmes victimes de VBG ont bénéficié d'une aide judiciaire gratuite dans la province de Battambang au Cambodge, telle Mme A. qui a pu divorcer de son mari violent.

"Ça faisait 5 ans que mon mari était violent avec moi et me maltraitait. [...] Je remercie infiniment Banteay Srei et ASF France de m'avoir aidée et libérée de la violence de mon mari. Maintenant, je suis vraiment heureuse"

C'est grâce à vous que des migrants présents sur l'île de Samos, en Grèce, ont vu leurs droits fondamentaux garantis, telle Mme A, jeune femme syrienne qui a pu déposer une demande de mesures provisoires devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Elle est aujourd'hui installée à Berlin avec son mari et ses enfants.

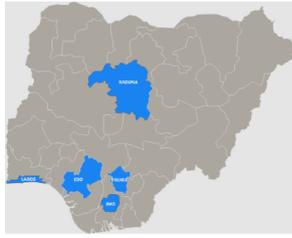
"Le soutien qu'on a eu d'ASF c'est que c'est eux qui nous ont aidés à sortir de l'île, parce que la vie sur l'île était très difficile. Et moi j'étais enceinte de 9 mois, et j'ai 5 enfants."

Nos formations continuent aussi d'être menées afin de renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale et de la société civile, ou encore des leaders communautaires, pour une meilleure prise en charge de celles et ceux qui en ont besoin. Ibrahim, coordinateur régional de l'Observatoire des droits humains au Mali, a bénéficié d'une formation de sensibilisation sur les VBG afin de pouvoir mieux intervenir auprès des victimes.

"La problématique des femmes et des filles n'est pas un tabou, ça se vit partout, tout le temps. [...] C'était une formation intéressante à plus d'un titre. [...] J'ai appris, et le savoir n'a pas de prix."

Le saviez-vous ? En faisant [un don à ASF France](#), vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale. Ainsi : 66% du montant de votre don peut-être réduit de votre impôt sur le revenu, dans la limite des 20% du revenu imposable.

Nigéria :



Nos régions d'intervention : Kaduna, Edo, Imo, Lagos, Enugu

829

C'est le nombre de victimes de torture prises en charge judiciairement depuis 10 ans

2

C'est le nombre de projets en cours menés au Nigéria par ASF France

2017

C'est l'année de l'entrée en vigueur de la loi interdisant la torture

Projet PROCAT : Pour lutter contre la torture en milieu carcéral

ASF France lutte contre les actes de torture commis à l'encontre de personnes en détention, ou bien de celles poursuivies pour des infractions fondées sur des aveux obtenus sous la torture.

Depuis 2009, l'association a réussi à étendre son action à 2 nouveaux États, agrandissant alors son champ d'intervention. La principale mission d'ASF France est de fournir une aide juridique aux personnes accusées ou placées illégalement en détention, mais aussi d'assurer un soutien juridique, financier et technique aux avocats participants au projet afin de répondre au mieux aux besoins des victimes.

ET DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA FRONTIÈRE... ZOOM SUR LE MALI

Au-delà des frontières nigériennes, ASF France poursuit son combat contre les mauvais traitements en milieu pénitentiaire dans le cadre du projet ProFOTO. Autre pays, autre projet, mêmes convictions et même engagement. Me Doumbia, président d'ASF Mali, et Me Bouare, président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme au Mali, deux partenaires d'ASF France, se sont prêtés avec enthousiasme au jeu de l'interview. Celle-ci sera diffusée en intégralité sur notre chaîne Youtube prochainement.

INTERVIEW :

ASFF : À quoi est due, selon vous, la dégradation des traitements des détenus en prison ?

Me. Bouare : La dégradation est due naturellement à la promiscuité. L'idéal c'est de répondre aux normes, en matière d'effectif, des détenus par cellule. Nous pensons que la surpopulation carcérale y est pour beaucoup dans la dégradation des situations des détenus.

Me. Doumbia : À mon avis, il y a une moindre prise de conscience de cet état de fait dans les prisons parce que les mesures qui doivent être prises ne le sont pas. Donc la population carcérale augmente, gonfle, s'enfle jour après jour et on ne prend pas les mesures pour y mettre fin.

ASFF : En quoi les actions de plaidoyer sont-elles essentielles pour ce type de projet ?

Me. Bouare : Les actions de plaidoyer sont essentielles dans la mesure où cela va attirer l'attention des autorités sur l'obligation de respecter ces droits fondamentaux.

Me. Doumbia : Si les rapports des différentes organisations de défense des droits de l'Homme sont transmis aux plus hautes autorités, alors c'est à l'occasion des plaidoyers qu'on va mettre le doigt sur les plaies devant les autorités pour leur dire qu'il y a un ensemble de situations qui mérite de recevoir une réponse urgente.

ASFF : Comment envisagez-vous la continuité des actions mises en place une fois le projet terminé ?

Me. Bouare : La continuité, on va se donner les moyens pour l'assurer. Nous allons bénéficier de l'expertise de ce projet en termes d'élaboration d'outils d'enseignement des droits de l'Homme dans ce domaine spécifique, notamment à travers des manuels et des guides pour les visites des lieux de privation de liberté.

Me. Doumbia : Moi je pense que ce projet là ne doit pas se terminer justement. Je regarde ça comme un projet pilote, [...] et il va falloir chercher davantage de ressources pour prolonger ce programme sur 2- 3 ans, parce qu'en réalité pour qu'un projet comme ça puisse avoir un impact sérieux, il faudrait que ça dure.

Projet SAFE : Pour mettre fin aux violations graves des droits de l'Homme

Parce qu'au Nigéria, le manque de confiance du peuple envers les forces de l'ordre ne fait que s'aggraver, il est plus qu'urgent d'intervenir. La première mission d'ASF France, et la plus importante, est de protéger les droits humains fondamentaux partout où ils sont bafoués. Au Nigéria, alors que des "chambres de tortures" ont été découvertes dans des sections de police de divers États, l'impunité de ce mode de fonctionnement ne suscite que la colère et l'indignation. Les défenseurs des droits de l'Homme, journalistes et dirigeants d'organisations de la société civile, se voient eux aussi menacés ou agressés, malgré une loi nationale sur la liberté de l'information.



Le contexte actuel au Nigéria rend les avancées du projet difficiles, malgré une grande mobilisation de nos équipes terrain. Mme Angela Uwandu, notre responsable du bureau d'ASF France au Nigéria, a accepté de répondre à quelques questions concernant le projet SAFE et la situation particulière dans le pays.

INTERVIEW :

ASF : Pouvez-vous expliquer la situation au Nigéria, et les difficultés que vous rencontrez ?

Angela : Plusieurs associations des droits de l'Homme ont transmis des rapports révélant l'utilisation régulière de la torture par les agences de sécurité et la police nigériane comme moyen d'enquête. [...] Le gouvernement nigérien s'acharne sur les médias et réduit l'espace civique. Cela veut dire que la problématique de violation des droits de l'Homme n'est pas assez relayée. Il y a un plan mis en place pour censurer le pouvoir des médias.

ASF : Comment gérez-vous le projet en tant que coordinatrice dans ce contexte ?

Angela : Premièrement, je fais en sorte de maintenir une bonne relation avec les chargés de projet mais aussi et surtout avec les membres du gouvernement, y compris les chefs d'agences de sécurité. [...] Il est aussi très important de garder motivés l'équipe terrain et les avocats qui nous soutiennent.

ASF : Que dire sur la poursuite des missions et le bon déroulé de nos actions ?

Angela : Les problématiques défendues par le projet sont toujours d'actualité et requièrent davantage d'étude, surtout à la lumière des événements récents de protestation contre les violences policières. [...] Le projet peut continuer à jouer un rôle dans la responsabilisation des organisations de société civile quant à la documentation et la transmission des demandes d'aide judiciaire.

La mobilisation étudiante reste forte chez ASF France, et nous sommes heureux de les compter à nos côtés. C'est pour cela que nous avons aujourd'hui décidé d'interviewer Jeanne, notre stagiaire Assistante de direction, également bénévole sur le projet SAFE.

INTERVIEW :

ASF : Bonjour Jeanne. Selon toi et ton expérience, cela veut dire quoi, être bénévole chez ASF France quand on est étudiant-e ?

Jeanne : Je me souviens que je souhaitais continuer mon engagement associatif dans les droits humains. C'est au détour d'une conversation qu'une amie m'a appris que Avocats Sans Frontières France était basée à Toulouse. Je me suis donc présentée, j'ai adhéré et j'ai candidaté au premier appel à mobilisation qui me parlait. Épaulée par des avocats, la chargée de projet et la responsable sur le terrain, j'ai pu réaliser du travail de traduction et de recherche pour rédiger des outils de formation. L'équipe m'a fait confiance, et je l'en remercie encore. Pour appréhender des concepts que je ne connaissais pas encore, j'ai beaucoup travaillé. Tout en sachant que je pouvais m'en référer au reste de l'équipe en cas de doute.



4 400

Personnes vivent dans le camp de migrants de Vathy

650

C'est la réelle capacité d'accueil du camp

7

Partenaires et bailleurs nous soutiennent pour ce projet

Samos Legal Centre : Pour soutenir les demandeurs d'asile sur l'île de Samos

DESCRIPTION :

À Samos, île de la mer Égée, le camp de Vathy est le deuxième plus grand d'Europe. Depuis presque 2 ans, le centre juridique de Samos fournit une assistance juridique aux demandeurs d'asile et travaille avec des avocats et experts juridiques nationaux et internationaux.

ASF France s'implique dans ce projet en apportant information et conseil juridique sur la procédure d'asile, mais aussi en préparant les demandeurs d'asile à des entretiens, en orientant les personnes en situation de vulnérabilité, et en animant des ateliers d'informations et de sensibilisation aux personnes LGBT et aux femmes.

ACTUALITÉS :

La situation sanitaire actuelle et les récents événements n'ont pas empêché le projet de continuer grâce à l'engagement de notre équipe déployée à Samos.

Nous vous en parlons sur nos réseaux sociaux : d'abord fragilisée par la Covid-19, un séisme est ensuite venu perturber la poursuite de nos actions. Dans la journée du 30 novembre, l'île de Samos et une partie de la Turquie ont été secouées par un séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richter. Plusieurs personnes ont perdu la vie, et de nombreux dégâts matériels ont été constatés. Nous tenons à apporter tout notre soutien aux familles, et renouvelons nos pensées vers les personnes touchées par ces événements.

À la suite de ces perturbations, plusieurs incendies se sont déclarés sur le camp de Samos, des tentes ont été brûlées.

POURSUITE :

Notre équipe terrain suit de près la situation et s'adapte en recentrant ses priorités, en favorisant par exemple le soutien aux personnes en situation de vulnérabilité. À ce titre, nous continuons d'introduire des demandes de mesures provisoires devant la Cour européenne des droits de l'Homme, afin que ces personnes puissent bénéficier au plus vite d'un hébergement ou d'un soutien médical lorsque celui-ci est nécessaire.

Grâce au soutien de nos partenaires, le projet est reconduit en 2021 sur la période allant de janvier à juin. Nous tenons à les remercier pour leur engagement et leur confiance.

Du côté de chez ... Mme Bouare Bintou Founé Samake

Alors présidente de l'ONG WILDAF, réseau panafricain de protection et de promotion des droits des femmes et partenaire d'ASF France au Mali, Mme Bouare Bintou a été nommée Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille au Mali le 5 octobre 2020.

Les co-présidents d'Avocats Sans Frontières France et toute l'équipe lui adressent leurs plus chaleureuses félicitations !



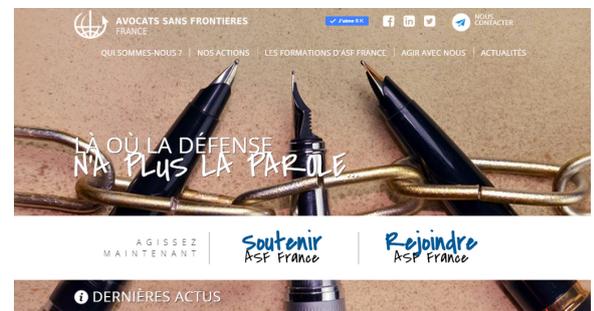
Vous avez dit webinaire ?

Le vendredi 10 octobre 2020, Journée Internationale contre la peine de mort, a eu lieu un webinaire spécial "Accès à un.e avocat.e : une question de vie ou de mort". Encadré par 5 avocats de la défense du Nigéria, du Malawi, du Cameroun et des États-Unis, cet espace de discussion a permis de soulever le problème du manque de représentation juridique dans certains pays. Avec 100 inscrits, ce premier webinaire fut un franc succès ! Vous l'avez manqué ? Bonne nouvelle ! Nous diffuserons bientôt le replay sur notre chaîne Youtube avec un résumé en français.

Ça y est : il est là !

Après un long travail de refonte, d'organisation et de collaboration, nous l'avons fait... le nouveau **site internet** est disponible !

Merci à l'agence CREA2F, qui a travaillé bénévolement avec nous tout le long du projet, pour vous offrir un site de qualité ! Découvrez-le au plus vite en cliquant [ici](#) !



"A voté !"

L'**assemblée générale** d'ASF France a eu lieu le samedi 7 novembre 2020. Les administrateurs du conseil d'administration élus sont : Mes Mathieu Bagard, Julien Bareguwera, Françoise Bastien Rabner, Ferdinand Djammen Nzepa, Julie Février, Vincent Fillola, Pierre Gouzenne, Thérèse Lepretre, Ingrid Metton, Claudine Page, Ivan Paneff, Julien Pourquoié Kessas, Isabelle Shoenacker Rossi, Fabienne Trusses et Pauline Tubiana.

Les membres du Bureau ont été désignés à l'issue du conseil d'administration. La confiance en nos co-présidents a été renouvelée lors des votes et nous retrouvons donc **Mes Julien Pourquoié Kessas** et **Vincent Fillola** en qualité de co-présidents d'ASF France pour un nouveau mandat de trois ans. **Me Matthieu Bagard** a de nouveau été désigné comme secrétaire de l'association, et **Mes Claudine Page** et **Pauline Tubiana** ont été quant à elles désignées respectivement comme trésorière et trésorière adjointe.

On parle de nous...

Nous sommes fiers du travail que nous accomplissons, et nous vous renouvelons nos remerciements pour le soutien que vous nous apportez. Nous pouvons également compter sur le soutien de nos partenaires et de nos confrères, et cela n'a pas de prix.

Trophées Pro Bono 2020 :

Le Barreau de Paris a retenu la candidature d'Avocats Sans Frontières France et son partenaire le cabinet d'avocats DLA Piper aux prestigieux « Trophées Pro Bono » dans la catégorie Prix en Équipe pour le Projet "Samos Legal Centre". Nous remercions le Barreau de Paris pour cette reconnaissance du travail déjà accompli.

SolidariTee :

Toujours dans le cadre du projet Samos Legal Centre, la plus grande association étudiante de mobilisation pour la cause des réfugiés a accordé son soutien à Avocats Sans Frontières France. Nous remercions chaleureusement toute l'équipe de SolidariTee pour leur confiance et leur engagement auprès des causes qui nous sont chères.

Nations Unies :

Angela Uwandu, responsable du bureau d'ASF France au Nigéria, a été interviewée par les Nations Unies, dans le cadre de l'action d'ASF France au Nigéria. Grâce au Fonds des Nations Unies pour les victimes de torture, ASF France a ainsi pu défendre et apporter des conseils juridiques à des victimes, en leur donnant la possibilité de déposer des plaintes et d'obtenir réparation devant les juridictions nationales.

Ça bouge au siège...et sur le terrain !

Nous avons accueilli de nouvelles personnes au sein de nos équipes ! Notamment :

Christophe Vincent, Chargé de projet

Elena Magoni, Chargée de développement

Chloé Larcher, volontaire Chargée de communication, qui accompagne **Réanne Maafri** la nouvelle stagiaire Assistante de communication

Alexis Galand, Assistant Technique et Légal à Samos (Grèce)

Fousseyni Maiga, Coordinateur du projet ProFOTO (Mali)

Nous avons dit au revoir à **Clélia Le Neindre**, stagiaire Assistante de coordination de projets. Nous lui souhaitons une belle réussite dans la suite de ses projets.

ÉQUIPE SIÈGE



Christophe Vincent
coordination@avocatssansfrontieres-
france.org



Elena Magoni
developpement@avocatssansfrontieres-
france.org



Chloé Larcher
communication@avocatssansfrontieres-
france.org



Réanne Maafri
assistant_communication@avocatssans
frontieres-france.org

ÉQUIPE TERRAIN



Alexis Galand
legalassistant-samos@avocatssansfrontieres-
france.org



Fousseyni Maiga
profoto@avocatssansfrontieres-france.org

Toute l'équipe d'Avocats Sans Frontières France vous souhaite de belles fêtes !